

Bilan de compétences – Parcours CIBLÉ

Le bilan de compétences est un processus structuré permettant à un individu de faire le point sur ses compétences, aptitudes, motivations et aspirations professionnelles afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Le bilan de compétences est encadré par le Code du travail (article L6313-4).

Il est constitué d'entretiens personnalisés, de temps de formation et de travail guidé via des tests, des questionnaires d'évaluation et d'auto-évaluation.

Nous allons donc explorer ensemble vos aptitudes, expériences et aspirations professionnelles pour découvrir les opportunités qui vous correspondent le mieux.

Êtes-vous prêt à démarrer ce voyage introspectif passionnant vers la découverte de votre potentiel et de vos compétences pour vous aider à tracer la voie vers un avenir professionnel enrichissant et épanouissant ?

Profil du stagiaire

Cette formation s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi en recherche d'évolution ou d'orientation professionnelle,
- aux salariés du secteur privé ou public désireux d'améliorer leur carrière.

Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Durée de la formation

La formation dure au total 21 heures réparties, en sessions en présentiel ou en distanciel synchrone (13 heures), incluant également, les temps de travail en distanciel asynchrone (8 heures).

L'accompagnement individualisé se décompose en 6 sessions de 2 heures et 1 session de 1 heure.

Elle s'étend sur plusieurs semaines pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances et de travailler sur leur projet professionnel.

Accessibilité et délais d'accès

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains, techniques et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée. Si Métamorphose CONSULTING ne dispose pas de moyens suffisants pouvant répondre à la demande du bénéficiaire en situation de handicap alors ce dernier sera orienté soit vers la référente handicap, soit vers un organisme partenaire.

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires. Renseignez-vous auprès de votre formateur pour mettre en place le planning de votre bilan de compétences.

Objectifs pédagogiques

Aider le stagiaire à :

- explorer ses aspirations, ses valeurs, ses besoins, ses centres d'intérêts, ses motivations et sa personnalité,
- analyser ses compétences professionnelles et personnelles (savoirs, savoir-faire, savoir-être),
- évaluer ses aptitudes personnelles et professionnelles en mettant en lumière ses atouts et ses axes d'amélioration,
- définir un projet professionnel et/ou de formation réaliste, réalisable et en adéquation avec ses compétences, ses aspirations et le marché du travail,
- élaborer un plan d'action comprenant les étapes concrètes à suivre pour atteindre les objectifs fixés.

Déroulement du programme



Phase 1 – Phase préliminaire

- ✓ Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- ✓ Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- ✓ Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

Phase 2 – Analyse et investigation

- ✓ Analyser son parcours professionnel et personnel
- ✓ Identifier les compétences qui en découlent
- ✓ Identifier ses aptitudes, ses motivations, ses points forts, ses axes d'amélioration
- ✓ Découvrir sa personnalité, ses valeurs, ses besoins, ses ressources
- ✓ Comprendre son mode de fonctionnement au travail
- ✓ Analyser le marché du travail

Cette phase permet au stagiaire de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, ou d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Phase 3 – Conclusion

- ✓ S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- ✓ Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.
- ✓ Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la remise au bénéficiaire d'un document de synthèse reprenant les résultats détaillés et un plan d'action coconstruit.

Les résultats du bilan de compétences sont confidentiels et sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Le profil du formateur

Un animateur expérimenté dans le domaine du bilan de compétences, de la gestion des carrières, de la formation professionnelle, et de l'orientation professionnelle (psychologues du travail, ressources humaines, management...),

Nos modalités pédagogiques

- Exercices pour l'analyse et l'investigation
- Questionnaires
- Tests psychotechniques et de personnalité
- Analyse du marché du travail
- Recherche sur les métiers et les formations
- Réalisation d'enquêtes-métier

Nos moyens techniques

- Livret d'accueil
- Carnets d'exploration
- Plateforme de formation Digiforma®
- Outils de visioconférence utilisés : Teams, Zoom

Nos modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances des acquis à chaud en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
- Suivi à 6 mois
- Evaluation à chaque session du ressenti du stagiaire sur le déroulement de la formation

Nos modalités de validation

- Attestation de formation et/ou certificat de réalisation

Dates et horaires

En fonction des disponibilités du stagiaire

Lieu de la formation

Au sein d'une des agences de Métamorphose CONSULTING proche de votre domicile ou en visioconférence

Tarif

Sur demande à l'adresse suivante : contact@metamorphose-groupe.com

Taux de
satisfaction global*

96,1 %

Taux de réalisation de
nos bilans de compétences*

99 %